



## **COMMUNE DE CHOUZE-SUR-LOIRE**

### **COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2009**

Après avoir approuvé le compte rendu de la séance du 23 mars 2009, le Conseil Municipal a examiné les dossiers et pris les décisions suivantes:

#### **Réseau éclairage public**

Retient l'offre de l'entreprise CITEOS pour la maintenance du réseau d'éclairage public et des feux de signalisation tricolore avec une redevance annuelle de 16 929.38 €

#### **Construction cantine**

Autorise la signature d'avenants négatifs aux marchés de l'entreprise RMC d'un montant de 2112,13 € et de l'entreprise LESTABLE MOLISSON pour le lot plomberie, d'un montant de 1832.03 €

#### **Réhabilitation de l'immeuble "rue de la Pompe"**

Autorise la signature d'un avenant au marché de l'entreprise MOISY (charpente couverture) pour un montant de 6 928.24 €

#### **Acquisition immeuble et travaux**

L'offre de la Commune pour l'achat de l'immeuble situé au 26 de la rue de Saumur, ayant été acceptée par la Direction Nationale d'Intervention Domaniales, le Conseil Municipal décide d'acquérir cet immeuble au prix de 40 801 €- le prix tenant compte des frais engagés par la Commune pour mettre fin au péril dont la maison faisait l'objet.

Cet immeuble devant être réhabilité pour y créer 2 logements locatifs, dans le cadre d'une opération "Cœur de Village" il a été décidé de confier au PACT d'Indre et Loire une mission de conduite d'opération pour un montant de 3 348.80 €

#### **Achat terrains**

il décide de faire l'acquisition de quatre parcelles appartenant à l'EHPAD de Bourgueil situées sur la Commune d'une superficie totale de 1475 m<sup>2</sup> pour un montant de 335 €

#### **Audit Energétique**

Décide de solliciter le SIEIL (syndicat intercommunal d'Énergie d'INDRE ET Loire) pour réaliser un audit énergétique de l'éclairage public de la Commune et de renoncer en contrepartie à la subvention à laquelle la Commune pouvait prétendre pour la même année.

#### **Communauté de Communes**

Autorise le Maire à signer avec la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil, une convention pour mise à disposition d'un agent de cette structure.

Apporte des modifications au Comité consultatif "stratégie et développement économique"

Désigne les membres qui feront partie des groupes de travail mis en place, pour l'élaboration d'un projet de territoire et la définition d'une charte politique

Cyberespace - est informé de l'installation du cyber dans le garage du presbytère depuis le 8 avril .

#### Aire de camping car

Est informé de la décision de la Communauté de Communes, de retenir l'emplacement proposé par la Commune sur le terrain face au magasin PROXI, pour aménager et assurer la gestion d'une aire de camping car et décide de réaliser les travaux nécessaires à l'accès.

Réhabilitation de l'immeuble "

#### Contrat enfance jeunesse.

Suite à la décision de la MSA de participer au contrat enfance jeunesse signé avec la CAF Touraine, il autorise le Maire à signer la convention qui règle les modalités de sa participation aux dépenses du centre de loisirs sans hébergement "CAP LOISIRS"

#### Gardiennage de l'Eglise

Décide de verser l'indemnité prévue pour le gardiennage des églises communales, à la personne chargée de l'ouverture et de la fermeture des portes, selon le barème fixé pour 2009.

#### Compte administratif et compte de gestion 2008

Ceux-ci font apparaître après reprise des résultats de l'exercice antérieur, un excédent de la section de fonctionnement de 417 980.31€ et un excédent de la section d'investissement de 590 978.47 €

Le montant des restes à réaliser en de la section d'investissement s'élève en dépenses à 1 154 173.38 € et en recettes à 325 262.55 €

Ils sont adoptés à l'unanimité.

A l'occasion de l'examen du compte administratif, il prend connaissance du bilan des acquisitions immobilières réalisées en 2008 pour un montant de 7 852. 92 € et des séances de formation suivies par les élus.

#### Affectation du résultat

Compte tenu du solde des restes à réaliser de la section d'investissement (828 910.83 €) les résultats de la section de fonctionnement sont affectés en section d'investissement pour un montant de 237 932.36 € et en section de fonctionnement pour : 180 047.95 €

#### Vote des taux:

Détermine le produit attendu des impôts locaux et fixe les taux des 3 taxes avec une hausse pour la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Taxe d'habitation : 11.50%

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 17,75%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties: 42,14 %

Ce qui représente un produit de 418 940 euros.

#### Vote des subventions

Le montant total inscrit au budget est de 118 000 euros.

Le montant des subventions accordées pour l'année 2009 a été augmenté de 1,2% par rapport à l'année 2008. Des subventions ont été accordées pour aider les associations communales à faire face à des dépenses exceptionnelles, comme l'achat de nouvelles tenues pour les musiciens de l'Harmonie de Chouzé, l'achat d'un photocopieur d'occasion pour l'école de musique, l'achat d'un coffre pour le musée des mariniers, et l'organisation du Comice Agricole à Loire en Fête.

**Le détail des subventions est affiché à la mairie.**

#### Budget 2009-

Le budget voté à l'unanimité s'équilibre en section de fonctionnement à 1 555 564 € et en section d'investissement à 1 605 184 €

Les remboursements d'emprunts en intérêts et capital ont sensiblement augmenté. 2009 est la première année de remboursement de l'emprunt contracté pour les investissements de la salle de sports, du commerce et du logement 16 rue de l'église, de la cantine, et de l'immeuble 2 rue de la Pompe

En section d'investissement, outre les restes à réaliser correspondant principalement, aux travaux du restaurant scolaire et de l'immeuble rue de la Pompe, à l'acquisition de matériels pour les services techniques, des crédits ont été mis en place pour des opérations nouvelles comme l'acquisition de l'immeuble situé 26, rue de Saumur, la création de la garderie périscolaire dans l'ancienne cantine, la réfection du parquet de la salle Georges Mémin, le remplacement des menuiseries au cabinet médical, et dans un logement du groupe scolaire, et la rénovation des abords du groupe scolaire.

FAIT A CHOUZE-sur-LOIRE, le 30 mars 21 avril 2009  
Le Maire,  
Gilles THIBAUT